

Le lobby du sel perd son procès contre le chercheur Pierre Meneton : « Les vérités commencent à gagner contre les lobbys »

Pierre Meneton, chercheur à l'INSERM, attaqué pour diffamation par le comité des salines de France - pour les avoir accusés de minimiser les risques de l'excès de sel sur la santé, de désinformer les professionnels de santé et les médias - a été relaxé hier par le tribunal correctionnel de Paris. L'Association Française des Diabétiques (AFD) se réjouit de cette décision, premier pas significatif pour une information objective dans le domaine de la nutrition et la reconnaissance d'un enjeu majeur de santé publique. Nous espérons que cette décision sera suivie de mesures concrètes.